17 mars 2011

Révision de 2011 des Normes SIG

L'aperçu qui suit souligne les principales révisions apportées aux Normes SIG qui entreront en vigueur le 1er avril 2011. Pour consulter un sommaire détaillé de ces révisions, veuillez cliquer sur le titre « Révision de 2011 des Normes SIG » dans le menu principal du cédérom des Normes SIG. Vous pourrez ensuite cliquer sur les différentes sections des Normes SIG qui ont été révisées.

Aperçu

Il s'agit de la première publication des Normes SIG depuis 2009.

- Afin de respecter la terminologie actuelle, le terme imagerie diagnostique a été remplacé par imagerie médicale à travers les Normes SIG.

- Les noms des centres d'activité de l'imagerie médicale ont été modifiés conformément aux pratiques actuelles.

- Le centre d'activité Système d'archivage et de transmission des images (PACS) a été ajouté comme centre d'activité de niveau cinq sous le compte provisoire lié à l'administration de l'imagerie médicale. Le nouveau centre d'activité permet de suivre ce type de dépenses séparément.

- Le centre d'activité imagerie médicale multifonctionnelle a été ajouté pour la déclaration des petits établissements d'imagerie médicale.

- Les centres d'activité associés aux soins infirmiers en imagerie médicale ont été étendus au niveau cinq et constituent maintenant une exigence minimale de la déclaration de données à la BDCS. Ainsi, les activités de soins infirmiers en imagerie médicale sont séparées au même titre

Qui nous sommes

Fondé en 1994, l'ICIS est un organisme autonome sans but lucratif qui fournit de l'information essentielle sur le système de santé du Canada et sur la santé des Canadiens. Il est financé par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et supervisé par un conseil d'administration formé de dirigeants du secteur de la santé de partout au pays.

Notre vision

Contribuer à améliorer le système de santé canadien et le bien-être des Canadiens en étant un chef de file de la production d'information impartiale, fiable et comparable qui permet aux dirigeants du domaine de la santé de prendre des décisions mieux éclairées.

que les activités d'imagerie médicale.

- Dans le but de recueillir des renseignements plus détaillés, les comptes secondaires financiers associés aux médicaments ont été élargis.

- Certains comptes secondaires financiers associés aux fournitures d'imagerie médicale ont été révisés afin de refléter les pratiques actuelles.

- Des changements ont été apportés à la formulation de l'information relative à la taxe sur les produits et services (TPS) et à la taxe de vente harmonisée (TVH) au Chapitre 3, Principes et méthodes comptables.

- Afin de garantir que les systèmes de mesure de la charge du travail sont en adéquation avec l'évolution de la technologie :

- La liste des valeurs unitaires de laboratoire clinique a été mise à jour. Un certain nombre de modifications ont été apportées afin de clarifier la liste des activités; de plus, certaines valeurs unitaires ont été remaniées sur la base des travaux de 12 groupes de travail externes de différentes disciplines.

- La liste des valeurs unitaires en imagerie médicale a été mise à jour sur la base des travaux du Groupe de travail consultatif sur l'imagerie médicale. Cette mise à jour a donné lieu à une révision complète de certaines sections de la liste des valeurs unitaires (p. ex. une nouvelle liste d'examens et de valeurs unitaires pour l'angiographie interventionnelle) ainsi qu'à un remaniement des valeurs unitaires seulement dans d'autres sections. L'addenda portant sur les établissements pédiatriques a été supprimé et les examens connexes ont été inclus dans la liste générale des valeurs unitaires.

- La nouvelle statistique sur l'activité reliée au service Visites, autres qu'en personne remplace Visites, par téléphone afin d'inclure les communications par téléphone ou courriel ou d'autres moyens de communication électronique qui remplacent les visites en personne.

- La nouvelle statistique sur l'activité reliée au service Jours de traitement, autres qu'en personne remplace Jours de traitement, par téléphone afin d'inclure les communications par téléphone ou courriel ou d'autres moyens de communication électronique qui remplacent les jours de traitement en personne.

- La définition de la statistique sur l'activité reliée au service, Visite en chirurgie, a été remaniée afin de préciser qu'une visite en chirurgie doit être déclarée peu importe le centre d'activité lorsqu'une chirurgie d'un jour saisie à l'échelle provinciale ou territoriale est effectuée.

- Des modifications ont été apportées aux exigences minimales de la déclaration de données à la Base de données canadienne SIG conformément aux révisions mentionnées ci-dessus.

- L'échelle canadienne de triage et de gravité a été supprimée.

Révisions par chapitre

Glossaire des termes

- Les définitions relatives à l'ensemble des modifications apportées au plan comptable ont été ajoutées, supprimées ou remaniées.

Chapitre 2 – Plan comptable

Centres d'activité

- Soins infirmiers en imagerie diagnostique a été remplacé par soins infirmiers en imagerie médicale et des centres d'activité plus détaillés ont été ajoutés.

- Imagerie diagnostique a été remplacée par imagerie médicale. Les centres d'activité ont été révisés.

- Les définitions des centres d'activité ci-dessous associés à l'imagerie médicale ont été améliorées pour refléter la terminologie et les pratiques actuelles.

    - Médecine nucléaire

    - Tomographie par émission de positons/tomographie par ordinateur

Comptes secondaires financiers

- Des modifications ont été apportées aux comptes secondaires financiers pour Fournitures, imagerie médicale :

    - Les comptes Révélateur et Fixateur ont été supprimés.

    - Un nouveau compte financier a été ajouté pour les produits chimiques de développement.

- Les noms et les définitions des comptes secondaires financiers suivants ont été améliorés

        - Cassettes

- Fournitures d'imagerie médicale, non classées ailleurs

- Les comptes secondaires financiers pour Fournitures, médicaments ont été révisés.

- Les comptes secondaires financiers pour Fournitures imputables, médicaments ont été révisés.

Comptes secondaires statistiques

Les comptes secondaires statistiques suivants ont été supprimés :

- Visites, par téléphone
- Jours de traitement, par téléphone
- Les comptes secondaires statistiques suivants ont été ajoutés :
    - Visites, autres qu'en personne
- Jours de traitement, autres qu'en personne
- La définition de Visites en chirurgie a été améliorée.

Chapitre 3 — Principes et méthodes comptables

- Certaines sections du Chapitre 3, Principes et méthodes comptables, en particulier les sections portant sur la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente harmonisée (TVH), ont été reformulées afin de n'inclure que l'information générale pertinente qui porte sur le secteur de la santé. On suggère de consulter les lignes directrices relatives à la province ou au territoire en question ou l'Agence du revenu du Canada, si certains aspects provinciaux ou territoriaux spécifiques sont requis.

Chapitre 4 — Procédures de collecte des données statistiques

Systèmes de mesure de la charge du travail (SMT) — Laboratoire clinique

- La liste des valeurs unitaires du SMT de laboratoire clinique a été remaniée dans le cadre d'un processus continu de maintenance. Il est conseillé aux utilisateurs des SMT de lire la section en question dans son intégralité avant d'appliquer les modifications.
- Les listes qui ne figuraient pas dans les Normes SIG 2009 ont été incluses et celles qui s'y trouvaient déjà ont été améliorées. Ces améliorations comprennent :
    - l'ajout d'activités qui n'étaient pas définies auparavant;
- la reformulation de certaines activités afin de clarifier les éléments inclus dans les valeurs unitaires;
    - la révision de certaines valeurs unitaires basée sur de nouveaux renseignements.
- On recommande aux utilisateurs d'examiner et de lire le SMT dans son intégralité avant d'apporter les modifications.
- Les définitions des interventions en laboratoire qui n'étaient pas incluses dans les Normes SIG 2009 figurent maintenant dans la version 2011.
- Des instructions sont fournies à propos de la déclaration du contrôle de la qualité en tant que charge de travail non reliée aux bénéficiaires de services et en tant que charge de travail reliée aux bénéficiaires de services.
- Des exemples plus détaillés sont fournis sur la façon de recueillir des données sur la charge de travail associée à des activités exécutées occasionnellement.
- Des instructions sont fournies sur la marche à suivre quand une activité ne figure pas dans la liste des valeurs unitaires.

Systèmes de mesure de la charge du travail — Imagerie médicale

- Le SMT en imagerie médicale a fait l'objet d'importantes révisions. Il s'agit d'un remaniement majeur depuis la publication des dernières révisons en 2002. On conseille aux utilisateurs des SMT de lire la section en question dans son intégralité avant d'apporter les modifications.
- Voici les modifications apportées :
- Le modèle conceptuel du SMT a été amélioré.
- Les listes des valeurs unitaires ont fait l'objet d'importantes modifications.
- Les listes des examens et des valeurs unitaires concernant la radiologie générale, la mammographie, la tomodensitométrie, l'échographie et l'imagerie par résonnance magnétique ont été remaniées.
- Les listes des examens et des valeurs unitaires concernant la radiologie interventionnelle, la médecine nucléaire, la tomographie par émission de positons et le cathétérisme cardiaque ont fait l'objet d'importantes modifications.
- L'addenda portant sur les établissements pédiatriques a été supprimé et les examens connexes ont été inclus dans la liste générale des valeurs unitaires.

Appendice 3 — Déclaration de données à la Base de données canadienne SIG

- Les exigences minimales de déclaration de données à la Base de données canadienne SIG ont été remaniées; elles entrent en vigueur le 1er avril 2011.